

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 février 2025

CONVOCAATION

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

En conformité avec l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui aura lieu le :

12 février 2025
à 19h00
Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I – Adoption du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2024

II – Projets de délibération :

1. Débat sur les orientations budgétaires 2025

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

2. Rapport 2024 sur la situation de la collectivité en matière de développement durable

Rapporteur : Mireille ALPHONSE

3. Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes pour l'année 2024

Rapporteur : Mama DOUCOURE

4. Plan d'action 2024 – 2026 pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Rapporteur : Belaïde BEDREDDINE

5. Stratégie Alimentaire Territoriale de Montreuil 2025-2027

Rapporteur : Mireille ALPHONSE

6. Attribution d'une aide d'urgence au Secours populaire français en soutien à la population de Mayotte suite au cyclone du 14 décembre 2024

Rapporteur : Patrice BESSAC

7. Mise en œuvre du règlement communal de la propreté sur l'espace public

Rapporteur : Luc DI GALLO

8. Dénomination de la place Mélinée et Missak Manouchian

Rapporteur : Méline LE GOURRIEREC

9. Approbation de la charte pour le développement de l'économie circulaire dans le secteur de l'aménagement et de la construction

Rapporteur : Luc DI GALLO

10. Adhésion de la ville de Montreuil à l'association AMARIS (association nationale des collectivités pour la maîtrise des pollutions et risques industriels) et désignation d'un représentant

Rapporteur : Sidonie PEYRAMAURE

11. Approbation de la convention cadre pour l'année 2025 entre la Ville de Montreuil et l'association ' Maîtrisez Votre Energie ', Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Est Parisien

Rapporteur : Yann LEROY

12. Acceptation du contrat de dépôt administratif des archives de la manufacture SAMSON

Rapporteur : Patrice BESSAC

13. Approbation de la convention de partenariat relative au projet Bus Santé entre la ville de Montreuil et l'AP-HP (HUPSSD/Hôpital Jean Verdier)

Rapporteur : Olivier MADAULE

14. Approbation de la convention de partenariat entre la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Cap Hom Santé et la Ville de Montreuil

Rapporteur : Olivier MADAULE

15. Création des tarifs d'abonnement au Cyclopark du Parking Mairie

Rapporteur : Olivier STERN

16. Approbation du protocole transactionnel entre la Ville de Montreuil et la société EFFIA STATIONNEMENT

Rapporteur : Olivier STERN

17. Approbation du protocole transactionnel relatif à la fourniture de cartes essences entre la ville de Montreuil et la ville de Bagnolet

Rapporteur : Luc DI GALLO

18. Approbation de la convention bilatérale 2025-2027 de réservation des logements locatifs sociaux dans le cadre de la gestion en flux entre la Ville de Montreuil et Logirep

Rapporteur : Stéphan BELTRAN

19. Régularisation foncière : Approbation du déclassement a posteriori de l'ancienne propriété communale située 65 rue Gaston Lauriau cadastrée BV n° 123

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

20. Abrogation de la délibération n° DEL20170201_15, approbation du déclassement et de la désaffectation, et cession

des parcelles sises 42-46 boulevard Henri Barbusse cadastrées section AG n° 76, AG 77, AG 155p et AG 273p au profit d'Est Ensemble Habitat

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

21. Approbation du déclassement et de la désaffectation, et cession du terrain situé 81 rue Emile Beaufilets cadastré section K n° 180p au profit d'Est Ensemble Habitat

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

22. Cession à l'euro symbolique du lot n°3 sis 7 rue Charles Infroit et 84-84 bis Gaston Lauriau, parcelle cadastrée section BT n°180, au profit de la SOREQA

Rapporteur : Stéphane BELTRAN

23. Approbation de la convention de prise en charge des travaux de démolition et de reconstruction du mur à pêches au droit du chantier du Site de Maintenance et de Remisage (SMR) de Montreuil entre la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP) et la Ville de Montreuil

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

24. Octroi par la ville d'une garantie autonome au bénéfice de certains créanciers de l'Agence France Locale – 2025

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

25. Garantie à hauteur de 100 % au bénéfice de la SA HLM LOGIREP d'un prêt de 1 948 374,00 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer la réhabilitation de 12 ascenseurs pour la résidence Libération sise square de la Libération à Montreuil.

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

26. Garantie à hauteur de 100 % au bénéfice de la Coopérative Foncière Francilienne d'un prêt de 535 603,54 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer l'acquisition du foncier d'une opération de construction de 27 logements en bail réel solidaire sis 249 rue de Rosny à Montreuil.

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

27. Garantie à hauteur de 100 % au bénéfice de la Coopérative Foncière Francilienne d'un prêt de 405 000,00 € consenti par Action Logement Services, destiné à financer l'acquisition du foncier d'une opération de construction de 27 logements en bail réel solidaire sis 249 rue de Rosny à Montreuil.

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

28. Garantie à hauteur de 100 % au bénéfice de la Coopérative Foncière Francilienne d'un prêt de 495 000,00 € consenti par Action Logement Services, destiné à financer l'acquisition du foncier d'une opération de construction de 33 logements en bail réel solidaire sis 187 rue Edouard Branly à Montreuil.

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

29. Mandat donné au CIG de la petite couronne pour l'engagement d'une consultation en vue de la conclusion d'un contrat de groupe d'assurance des risques statutaires

Rapporteur : Belaïde BEDREDDINE

30. Mise en œuvre de l'arrêté du 25 novembre 2024 portant fixation au titre de l'année 2023 du montant des attributions individuelles revenant aux communes et groupements à fiscalité propre bénéficiaires de la dotation exceptionnelle pour la mise en œuvre d'une prime ou d'une revalorisation des personnels employés dans les centres de santé

Rapporteur : Belaïde BEDREDDINE

III – Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales depuis la dernière réunion du conseil municipal.

Fait à Montreuil, le 3 février 2025
Le maire

Patrice BESSAC

